

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 mai 2025

VISANT À LEVER LES CONTRAINTES À L'EXERCICE DU MÉTIER D'AGRICULTEUR -
(N° 856)

N° CE811

SOUS-AMENDEMENT

présenté par
M. Potier et Mme Thomin

à l'amendement n° CE748 de M. Dive

ARTICLE 2

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.